La colère monte à Bordeaux contre le massacre d'une zone humide par un golf

18 juin 2016 / Baptiste Giraud (Reporterre)

Une zone humide défrichée, la biodiversité saccagée, des terres agricoles dévorées, la loi méprisée : voici le projet de quatorzième golf en Gironde. Mais le bulldozer reste travers de la gorge : écologistes et paysans se retrouvent les 17 et 18 juin pour stopper ce gâchis.

- Bordeaux, correspondance

Depuis avril, les travaux d'aménagement du quatorzième golf de Gironde ont commencé dans la plus grande discrétion. Le site, une zone humide abritant des espèces protégées et jouant un rôle tampon majeur en cas de crue de la Garonne, a été défriché. Ce week-end du 18 et 19 juin, les opposants – Collectif bordelais de soutien à la Zad et Confédération paysanne – appellent à se rassembler sur le site jusqu'à dimanche en vue d'empêcher la poursuite du chantier.

Le projet est né il y a trente ans, à la fin des années 1980. A l'époque Eric Bez, fils de l'ancien président du club de foot bordelais, devient propriétaire des 167 hectares du « *domaine de la Plantation* », sur la

commune de Villenave d'Ornon, et lance un projet de golf accompagné de logements et d'un centre d'affaires. Mais des associations locales – Aquitaine Alternatives, Les Verts, la Sepanso – s'y opposent et mènent l'affaire devant les tribunaux. Sur fond de magouilles, elle finit par capoter en 2007.

Un « golf écologique » en zone humide

La Plantation est alors rachetée par un groupe belgo-turc, Vizzion Europe, spécialisé dans les *« grands projets immobiliers internationaux en Europe et dans le monde »*, et dont l'actionnaire majoritaire est aujourd'hui Gonzague Mulliez, l'un des membres de la très fortunée famille du même nom. En 2010 le projet est relancé sous le nom du *« domaine de Geneste »*. Il comprend toujours un golf, dit *« écologique »*, de 18 trous (qui deviendrait le 14e de Gironde, un centre d'affaires (bureaux, commerces, hôtels, résidences, services), et un ensemble de logements. Après enquête publique, l'aménagement des ces trois espaces est autorisée début 2012. A l'époque, la Sepanso s'y oppose toujours fortement et dépose des recours en justice. Sans fort soutien populaire, elle perd son combat devant le tribunal administratif de Bordeaux en 2015.

Puis plus rien. Jusqu'à ce que des militants locaux se rendent compte en avril dernier que le chantier avait commencé. *« Tout le monde pensait qu'ils allaient devoir faire une nouvelle étude d'impact, la précédente datant de 2011. Or la préfecture les a autorisé à commencer quand même. Et comme c'est un endroit assez caché, avec des arbres, on ne s'était rendu compte de rien avant de tomber dessus par hasard »*

raconte Camille. Le lancement avait pourtant bien été officialisé en mars par le maire de Villenave d'Ornon, Patrick Pujol (Les Républicains). Aux anciens opposants s'ajoutent alors ceux, plus jeunes, du collectif bordelais de soutien à la zad de Notre-Dame-des-Landes.

Depuis, c'est l'urgence qui prévaut d'un côté comme de l'autre. Les opposants pour faire stopper le chantier, les promoteurs pour le mener à bien. *« Ils veulent aller beaucoup plus vite que prévu, maintenant qu'ils savent qu'on est au courant. Ils ont déjà presque entièrement défriché ce qui sera le parcours de golf, et un cours d'eau a été complément endommagé alors qu'ils ne devaient pas s'en approcher »* rapporte Camille. *« Mais c'est peut-être là qu'ils font une erreur, car ils ne respectent pas les prescriptions de la loi sur l'eau »* poursuit-il. La Confédération paysanne et l'association locale VO2, ont alerté la police de l'eau afin qu'elle vienne constater les dégâts, ainsi que la préfecture.

Agriculteurs punis, promoteurs tout permis

« Je croyais que c'était sauvé mais non, il faut toujours se battre », souffle Olivier Sigaut, réalisateur et professeur de gestion et sociologie de l'environnement au ministère de l'Agriculture. Opposant depuis les années 1980, il dénonce la non-prise en compte des espèces protégées présentes sur le site. *« A l'époque, avec mes étudiants, nous étions venus ici et avions trouvé le vison d'Europe et l'angélique des estuaires. Ces espèces prioritaires font de ce lieu un corridor biologique, selon la législation européenne. Or ni l'un ni l'autre ne sont mentionnés dans les dossiers. La Commission européenne ne doit pas être au courant de ce qu'il se passe, sinon ça ne tiendrait pas »* assure-t-il.

Située sur la rive gauche de la Garonne, au sud de Bordeaux, la zone projetée pour ces aménagements fait partie d'une zone humide classée Natura 2000. Christophe Guénon, porte-parole de la Confédération paysanne de Gironde, est maraîcher et éleveur à quelques kilomètres de là. *« Je connais très bien le coin pour participer régulièrement à des réunions avec les techniciens en raison de la réglementation Natura 2000 »*, nous dit-il. *« Nous, agriculteurs, devons respecter un cahier des charges précis : pas de fauche avant le 15 juin, interdiction de curer les fossés sans avoir fait tout un dossier, interdiction de retourner la terre, etc. Or depuis deux mois, ils ont retourné la terre pour faire des talus, rasé les haies, ils gardent les essences d'arbres les plus jolies et broient le reste. Ils sont en train de tout détruire. Si j'avais fait un dixième de tout cela, j'aurai reçu une amende ou une convocation au tribunal »*, proteste-t-il.

De plus, cette zone humide joue un rôle crucial dans la gestion des crues en amont de Bordeaux. *« Aujourd'hui c'est une zone d'étalement des crues, ce qui signifie que l'eau de la Garonne peut s'y étaler librement quand elle est trop haute. Après les travaux, elle ne pourra plus être absorbée et il y aura des risques d'inondation tout autour »*, explique Camille. Cet élément aurait été pris en compte dans le projet qui prévoit de pomper l'eau dans une cuve en cas de crue. Mais cette compensation ne convainc pas les opposants.

Autre argument avancé par les opposants, celui de la raréfaction des terres agricoles. Il y a quarante ans, les 167 hectares concernés par le projet faisaient partie de la ceinture verte bordelaise. *« Aujourd'hui tout le monde veut des fruits et légumes bio en ville. Or les agriculteurs partent à la retraite et leurs terres passent en terrains à bâtir, on nous dit que l'autonomie alimentaire de Bordeaux avec sa ceinture verte est d'un jour par an, et rien n'est fait pour préserver les terres agricoles ! Il y a une grande incohérence »* poursuit-il. *« On manque de terre, et l'accès au foncier devient une véritable guerre. »*

« Si on est deux mille, on pourra lancer une occupation »

A partir de samedi 18 juin à 11h et jusqu'à dimanche, un appel à se rassembler sur place a donc été lancé par le collectif de soutien à la zad de Notre-Dame-des-Landes, la Confédération paysanne et l'association VO2. Ou plutôt *« la pelle du 18 juin »* contre ce qu'ils appellent le *« monstrueux projet de golf immobilier »*. Outre les prises de parole et débats sur les suites à donner, la cantine et les concerts, les opposants prévoient de faire des plantations, de construire des yourtes et des cabanes dans les arbres. *« Si on n'est que cinquante, ce sera un weekend d'opposition symbolique. Mais si on est deux mille, alors on pourra lancer une occupation »*, dit Camille.

Cette mobilisation naissante semble inquiéter les promoteurs du projet de Geneste. *« En fin de semaine, les pelleteuses ont mis des tas de pierres énormes devant chaque entrée du site, et deux caravanes de vigiles sont arrivées. Ils nous attendent. »* Fin mai déjà, la situation s'était tendue sur place. Lors de la fête de la biodiversité dans un parc voisin, les militants venus défiler avec des banderoles avaient été reçus par des vigiles et la police.

Lire aussi : Ces projets de golf qui dévorent les terres agricoles

---

Source : Baptiste Giraud pour *Reporterre*

Photos :
. chapô : le terrain du projet de golf immobilier de Villenave d'Ornon. © Collectif contre le golf immobilier de Villenave d'Ornon.

. angélique : © Sylvie Monin

- Emplacement : Accueil > Editorial > Info >
- Adresse de cet article : https://www.reporterre.net/La-colere-monte-a-Bordeaux-contre-le-massacre-d-une-zone-humide-par-un-golf